

Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe 2017

Questions-réponses pour les DAREIC

A qui s'adresse-t-il ?

- A tous les niveaux primaire et secondaire de l'enseignement public ou privé sous contrat
- Ouvert à l'ensemble des 30 académies, sur la base du volontariat

Quels projets sont éligibles ?

- Tous les types de partenariats avec un établissement scolaire situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou limitrophe (Norvège, Island, Suisse...). Le Royaume-Uni reste éligible.
- Le partenariat doit être initié et confirmé au moment de la présentation du dossier.
- Le projet doit intégrer un projet de mobilité et de rencontre avec le partenaire, mais il n'est pas nécessaire que cette mobilité soit réalisée au moment de la présentation du dossier.

Quels sont les prix ?

- Ce concours national est doté de 30.000 euros offerts par la Fondation Hippocrène.
- Un prix de 5000 euros récompensera le lauréat de chacune des 4 catégories: établissements primaires, collèges, lycées généraux et lycées professionnels
- La Fondation Hippocrène offrira également un prix de 10.000 euros qui sera choisi parmi l'ensemble des projets ayant candidaté.
- Elle prendra par ailleurs en charge les frais de déplacement des lauréats à la remise des prix.

Quand et comment se déroule la remise des prix ?

- La remise des prix nationale aura lieu en mai 2017 au cœur des institutions européennes à Strasbourg (dates prévisionnelles 17-18 mai 2017).
- La Fondation Hippocrène prendra en charge les frais de déplacement d'une délégation de chacune des 5 classes lauréates (déplacement, nuit et repas sur place).

Quand et comment les professeurs peuvent-ils postuler ?

- Candidatures à soumettre entre le 3 janvier et le 24 février 2017
- **NOUVEAUTÉ 2017** : le dossier de candidature peut être rempli directement en ligne sur le site de la Fondation Hippocrène www.prixhippocrene.eu
- L'envoi habituel de la fiche-projet par email à la DAREIC reste cependant possible.

Comment les candidatures seront-elles étudiées ?

- La DAREIC recevra l'ensemble des candidatures de son académie et sélectionnera un seul dossier dans chacune des 4 catégories d'établissements récompensés
- Les dossiers seront ensuite étudiés par un jury de présélection organisé par la Fondation Hippocrène la semaine du 13 mars (date prévisionnelle) qui permettra de désigner 12 projets finalistes.
- Les candidats finalistes seront ensuite auditionnés à Paris par un jury d'experts qui désignera les 5 projets lauréats (dates prévisionnelles : entre le 20 et le 31 mars 2017).

[Tapez ici]

Quel est le rôle de la DAREIC ?

- la communication du règlement du prix aux établissements de leur académie
- la réception et la sélection des candidatures reçues (un dossier par catégorie)
- la valorisation du prix au niveau académique

Quand et comment les DAREIC peuvent-ils sélectionner la meilleure candidature dans chaque catégorie?

- Candidatures à évaluer **entre le 28 février et le 8 mars 2017**
- Mode d'emploi pour les DAREIC :
 - Les DAREIC recevront des identifiants leur permettant d'accéder aux dossiers déposés par les professeurs de leur académie
 - Un email sera envoyé aux DAREIC après la fin de la soumission des candidatures des professeurs (le 24 février 2017) pour les informer qu'ils peuvent accéder aux candidatures en ligne et sélectionner les projets jusqu'au 8 mars 2017.
 - Les DAREIC recevront leurs identifiants par email leur permettant d'accéder aux dossiers déposés dans leur académie.
 - Se rendre sur la page d'accueil du site de la fondation Hippocrène www.fondationhippocrene.eu et cliquer sur le sigle connexion en haut à droite de l'écran afin de se connecter.
 - Accès à la page permettant de visualiser les candidatures reçues pour l'académie concernée
 - Utiliser la colonne de gauche pour sélectionner les projets par catégorie.
 - Pour visualiser les candidatures, cliquer sur le titre du projet (il est également possible de les imprimer si nécessaire)
 - Cliquer sur la case en bas du projet à sélectionner dans chacune des 4 catégories. Cliquer sur SAUVEGARDER si vous souhaitez un délai de réflexion ou sur SOUMETTRE si votre sélection est définitive.
 - Un email de confirmation avec les candidatures sélectionnées sera alors automatiquement envoyé.

Les candidatures sélectionnées par l'ensemble des académies seront alors consultables par le pré-jury.

- L'envoi habituel de la fiche-projet par email à la DAREIC par les professeurs restant possible, merci de faire suivre ces documents reçus en format Word ou PDF - ou les documents format papier scannés - à la Fondation Hippocrène à l'adresse contact@prixhippocrene.eu et en copie dorothee@fondationhippocrene.eu. Ils seront alors entrés manuellement dans le système afin que l'ensemble des candidatures soient consultables en ligne.

[Tapez ici]

[Tapez ici]

Qui contacter en cas de questions complémentaires ?

- la DREIC est à la disposition de votre DAREIC qui pourra contacter Didier Déon, chargé de communication au 01 55 55 78 16 (didier.deon@education.gouv.fr)
- prendre contact directement avec Dorothee MERVILLE, directrice de la Fondation Hippocrène au 01 45 20 95 94 (dorothee@fondationhippocrene.eu).

[Tapez ici]